

Pôle cohésion sociale et santé  
Direction jeunesse et solidarités  
Rapporteur : Anne AMBROIS

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2024\_181**  
**SÉANCE DU 26 JUIN 2024**

**30 - TARIFICATION DES CENTRES SOCIAUX, DES ESPACES JEUNES  
ET DES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES  
RENTRÉE 2024/2025**

Un premier travail d'harmonisation de tarification proposée dans les espaces jeunesse et les ludothèques a été présenté en conseil municipal du 30 juin 2022.

Cependant, pour les centres sociaux et les structures socioculturelles de la ville ce travail n'avait pas encore été mené.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin dispose aujourd'hui de 7 centres sociaux, de 6 espaces jeunes (3 espaces dédiés aux 11-17 ans et 3 espaces intégrés dans des centres sociaux), de 7 espaces publics numériques (2 espaces dédiés, 4 espaces intégrés dans des centres sociaux, 1 espace intégré à la bibliothèque Boris Vian).

Ainsi, il est proposé une harmonisation des tarifs de l'ensemble des structures de proximité dépendant de la direction jeunesse et solidarités (les centres sociaux, les espaces jeunes, les espaces publics numériques).

**La nouvelle tarification repose sur les principes suivants :**

- une simplification d'adhésion et de gestion ;
- un principe d'accueil inconditionnel des publics ;
- un tarif unique accessible plutôt qu'un tarif évolutif ;
- une adhésion individuelle adulte, jeune ou familiale payante, valable pour l'ensemble des espaces de la direction (espaces jeunes, centre sociaux, espaces publics numériques) ;
- une gratuité des activités<sup>1</sup> pour les personnes ou familles bénéficiaires de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile (ADA), de l'Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées (ASPA), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et de l'Allocation d'Éducation à l'Enfant Handicapé (AEEH) ainsi que pour les foyers ayant un Quotient Familial CAF < 511 ;
- un principe de tarification pour les activités par tranche de coût d'activité et de distance parcourue ;
- une priorité donnée aux familles (avec une exonération des activités pour les enfants de moins de 18 ans accompagnés par un de leur parent dans le cadre des actions des centres sociaux) ;
- pas de tarification hors commune mais une priorité d'inscription donnée aux habitants de Cherbourg-en-Cotentin.

**Explication de la notion d'adhésion :**

La notion d'adhésion est une notion importante à prendre en compte dans le cadre de cette nouvelle tarification. Par son biais il est demandé aux personnes d'accepter les valeurs et les projets développés par nos structures socio-culturelles. Elle vise à favoriser l'engagement des publics en les rendant plus acteurs de leur quotidien, de leur quartier, de leurs loisirs.

---

<sup>1</sup> sauf pour les séjours pour lesquels la Caisse d'Allocations Familiales apporte une aide financière directement versée à la commune

L'adhésion n'est pas une obligation, beaucoup de propositions restent accessibles sans pour autant devoir adhérer aux projets des structures accueillantes.

L'adhésion, lorsqu'elle est acquittée, l'est pour l'année scolaire (de septembre à septembre), si elle est réglée en cours d'année elle s'éteindra systématiquement à la fin des grandes vacances suivantes.

### Trois types d'adhésions coexistent :

- **l'adhésion individuelle adulte** (à destination des personnes majeures) permet l'accès à l'ensemble des espaces d'accueil de la direction jeunesse et solidarités (centres sociaux, EPN) ;
- **l'adhésion famille** (exclusivement réservée aux familles composées d'au moins un adulte et un enfant mineur) qui, une fois réglée, permet l'adhésion individuelle de tous les membres de la famille qui pourront avoir accès aux différents lieux suivant leur âge ;
- **l'adhésion individuelle jeune** (à destination des jeunes mineurs de 11 à 17 ans) permet l'accès aux espaces jeunes en particulier ainsi qu'à l'ensemble des structures de la direction.

La tarification est établie de la façon suivante :

### Activités centres sociaux

Activités	Tarifs proposés	Précisions
<b>Adhésion annuelle individuelle ou famille</b>	5 € adhésion individuelle adulte (coût par adulte) 5 € adhésion individuelle jeunes (9 € à partir de deux jeunes inscrits) 9 € adhésion famille	<b>Adhésion individuelle adulte :</b> une adhésion par personne (adultes ou mineurs hors cas adhésion famille) <b>Adhésion famille :</b> pour les familles constituées au minimum d'un adulte et d'un enfant mineur <b>Adhésion individuelle jeune :</b> 5 € pour une inscription, dégressif en cas d'inscription multiple d'une même fratrie 9 € à partir de deux jeunes inscrits et plus
<b>Sortie et activité de loisirs classique</b>	- Coût individuel entre 0 et 25 € : tarif de <b>2,50 €</b> - Coût individuel entre 25 et 49 € : tarif de <b>5 €</b> - Coût individuel supérieur à 50 € : tarif de <b>10 €</b>	A ce tarif s'ajoute une option de distance suivant le lieu de l'activité <b>Principe de gratuité</b> pour les enfants mineurs accompagnés de leurs parents, pour l'accueil de jeunes non accompagnés il faut se référer à la tarification jeunesse
<b>Option distance :</b> suivant le lieu de l'activité, s'ajoute au tarif précédent	1 € s'ajoute tous les 100 km à partir de 100 km de distance	<b>Plafonnement :</b> le coût pour une personne ne peut excéder 15 € (déplacement + activité)
Repas sans contrepartie	2,50 €	Il s'agit d'événements ouverts à tous ayant une vocation exceptionnelle type repas de Noël
Forfait sortie 2 jours avec une nuit	20 €	Pour une sortie ponctuelle qui nécessite le couchage à l'extérieur au regard des distances à parcourir

## Activités espaces numériques

Tarifs se déclinant dans l'ensemble des espaces publics numériques dédiés ou intégrés dans une structure (centre social)

Activités	Tarifs proposés	Précisions
<b>Adhésion annuelle individuelle ou famille</b>	<p>5 € adhésion individuelle adulte (coût par adulte)</p> <p>5 € adhésion individuelle jeunes (9 € à partir de deux jeunes inscrits)</p> <p>9 € adhésion famille</p>	<p><b>Adhésion individuelle adulte :</b> une adhésion par personne (adultes ou mineurs hors cas adhésion famille)</p> <p><b>Adhésion famille :</b> pour les familles constituées au minimum d'un adulte et d'un enfant mineur</p> <p><b>Adhésion individuelle jeune :</b> 5 € pour une inscription, dégressif en cas d'inscription multiple d'une même fratrie 9 € à partir de deux jeunes inscrits et plus</p>
<b>Activité sur cycle ou stage de perfectionnement</b>	Tarif de 2 € la séance cumulable suivant le nombre de séances	A destination des mineurs
<b>Activité annuelle/mini club E-sport</b>	Tarif 55 € l'année	A destination des mineurs
<b>Forfait sortie 2 jours avec une nuit</b>	20 €	Pour une sortie ponctuelle qui nécessite le couchage à l'extérieur au regard des distances à parcourir
<b>Atelier de fabrication numérique adulte</b>	Gratuité sauf consommable	Apporter son consommable (bois, résine, etc...)
<b>Autre/Sortie/Repas/Séjour/Projet vacances collectives</b>	Idem jeunesse ou centre social	Se référer suivant les cas, l'âge du public, la nature du projet, aux tarifications jeunesse ou centre social

### Descriptif des différentes possibilités d'accueil dans les structures du département animations socio-culturelles et numérique :

Accès gratuit et sans adhésion	Accès gratuit avec adhésion	Accès payant avec adhésion
<p>Cafétéria</p> <p>Accès aux droits (rdv individuel, constitution de dossier, démarches en ligne)</p> <p>Ludothèque (jeux sur place et prêt)</p> <p>Accès numérique, aide et formation de premier niveau</p> <p>Activités de découverte des services proposés</p>	<p>Activités Parent/Enfant</p> <p>Actions Bourses Solidarités Vacances /Espace des tentes</p> <p>Ateliers équilibre alimentaire</p> <p>Repas exceptionnels avec contrepartie (bénévolat, préparation, animation, etc.)</p> <p>Actions prévention santé et cycles bien-être mutualisés entre centres sociaux</p>	<p>Sorties collectives familiales</p> <p>Sorties culturelles (théâtre)</p> <p>Activités type piscine, bowling, ...</p> <p>Repas sans contrepartie</p> <p>Séjours collectifs</p> <p>Le mini club gaming</p> <p>Ateliers numériques jeunes</p>

Accès gratuit et sans adhésion	Accès gratuit avec adhésion	Accès payant avec adhésion
Information/Réunion collective  Actions type Lieu d'Accueil Enfants Parents, contrat local d'accompagnement à la scolarité  Evènementiel (dans et hors les murs)  Accueil de groupe autonome	Ateliers collectifs  Jeux libres ou encadrés/ateliers fabrication numérique : formation expert  Ateliers découverte  Activités manuelles  Sorties à proximité sur événements gratuits ou sorties libres	

### Activités jeunesse

Tarifs se déclinant dans l'ensemble des espaces jeunes, dédiés ou intégrés à un centre social

Activités	Tarifs proposés	Précisions
<b>Adhésion annuelle individuelle ou famille</b>	5 € adhésion individuelle jeunes (9 € à partir de 2 jeunes inscrits)  9 € adhésion famille	<b>Adhésion individuelle jeune</b> : 5 € pour une inscription, dégressif en cas d'inscription multiple d'une même fratrie ; 9 € à partir de 2 jeunes inscrits et plus  <b>Adhésion famille</b> : pour les familles constituées au minimum d'un adulte et d'un enfant mineur
<b>Sortie et activité de loisirs classique</b>	- Coût individuel entre 0 et 25 € : <b>2,50 €</b> - Coût individuel entre 25 et 49 € : <b>5 €</b> - Coût individuel supérieur à 50 € : <b>10 €</b>	A ce tarif s'ajoute une option de distance suivant le lieu de l'activité
<b>Option distance</b> : suivant le lieu de l'activité, s'ajoute au tarif précédent	1 € s'ajoute tous les 100 km à partir de 100 km de distance	<b>Plafonnement</b> : le coût pour une personne ne peut excéder 15 € (déplacement + activité)
<b>Activité annuelle</b> (type Hip-Hop, mini-club E-sport, ...)	55 € l'année	
<b>Stage</b>	2 € la séance	Activité sur 1 journée ou sur 2 demi-journées minimum
<b>Ouverture de gymnase, activité hors les murs libre, atelier découverte</b>	Gratuit	Inscription simplifiée
<b>Forfait sortie 2 jours une nuit</b>	20 €	Pour une sortie ponctuelle qui nécessite le couchage à l'extérieur au regard des distances à parcourir
<b>Séjour et mini-camp classique</b>	20 € par jour	Dispositif CAF – AVE d'aide aux familles selon les ressources
<b>Séjour et mini-camp exceptionnel</b>	25 € par jour	Dispositif CAF – AVE d'aide aux familles selon les ressources

Le conseil municipal est invité à :

- adopter les tarifs de l'ensemble des structures de proximité dépendant de la direction Jeunesse et solidarités : les centres sociaux, les espaces jeunes et les espaces publics numériques ;
- autoriser l'application de ces tarifs à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

Vu l'avis favorable de la commission n° 2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>19h02</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<u>Pour</u> : <b>52</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstention</u> : <b>1</b> Bertrand LEFRANC	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 26 juin 2024**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :  
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44  
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice  
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine  
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric  
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit  
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie  
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

### **ABSENT**

MARGUERITTE David

### **DÉPORT**

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18  
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

---

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

TARIFICATION DES CENTRES SOCIAUX

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024



Tarification proposée

ID : 050-200056844-20240701-DEL2024\_181-DE

		Tarification actuelle					
		CHERBOURG-OCTEVILLE	EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE	LA GLACERIE	TOURLAVILLE		
Adhésion annuelle individuelle ou famille			Dans le cadre de l'accueil jeunes : 5 € pour les 14/17 ans	6 € par foyer fiscal (20 € hors-commune)	Dans le cadre de l'accueil jeunes : - 5 € pour 1 jeune - 4 € pour le 2ème jeune d'une même famille - 3 € pour le 3ème jeune d'une même famille	Adhésion individuelle jeunes : 5 € (9 € à partir de deux jeunes inscrits) Adhésion famille : 9 €	
Sortie et activité de loisirs classique avec billetterie (bowling, spectacles, piscine, ...)	<p><b>Sorties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Découverte hors CEC sans droit d'entrée : 1,20 €</li> <li>Culturelle, sportive, de loisirs : Adulte + 1 enf: 50% du coût de la sortie 2ème enfant : 25% du coût de la sortie 3ème enfant et + : gratuit</li> <li>Spectacle vivant : Adulte : 50% du prix partenaire Mineur accompagné : gratuit Abonnement 5 spectacles : 36,30 €</li> </ul>	<p><b>Sorties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Petites adultes : QF1 : 2 € / QF2 : 4 € / QF3 : 6 € / QF4 : 8 €</li> <li>Petites enfants : QF1 : 1 € / QF2 : 2 € / QF3 : 3 € / QF4 : 4 €</li> <li>Grandes adultes : QF1 : 3 € / QF2 : 6 € / QF3 : 9 € / QF4 : 12 €</li> <li>Grandes enfants : QF1 : 1,50 € / QF2 : 3 € / QF3 : 4,50 € / QF4 : 6 €</li> </ul>	<p><b>Sorties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adulte : 2 €</li> <li>Enfant : 1 €</li> </ul>	<p>Sur Tourlaville : 2 €/pers 3 €/pers</p> <p>Sur la CUC : 3 €/pers 5 €/pers</p> <p>Sur le département : 5 €/pers 10 €/pers</p> <p>Sur la région Basse-Normandie : 10 €/pers 15 €/pers</p> <p>Hors région Basse-Normandie : 15 €/pers</p>	<p>Coût individuel entre 0 et 25 € : <b>2,50 €</b></p> <p>Coût individuel entre 26 et 49 € : <b>5 €</b></p> <p>Coût individuel supérieur à 50 € : <b>10 €</b></p> <p><b>Gratuité pour les enfants mineurs accompagnés de leurs parents</b></p> <p><b>Gratuité pour les bas revenus</b></p> <p>1 € s'ajoute tous les 100 km à partir de 100 km de distance</p> <p>Plafonnement : le coût pour une personne ne peut excéder 15 € (déplacement + activité)</p>		
Ateliers et stages : - stage parent/enfant - ateliers équilibre alimentaire - actions prévention santé - ateliers créatifs - sorties sans billetterie - activités manuelles - repas....	<p><b>Ateliers cuisine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Convive/plateau repas : 3,40 €</li> <li>0/12 ans : Gratuit</li> <li>13/18 ans : 1,20 €</li> <li>Cuisinier : 1,70 €</li> <li>Organisateur : Gratuit</li> </ul> <p><b>Echanges activités manuelles</b> (forfait mise à dispo matériel) : 1,20 €</p>	<p><b>Ateliers (au trimestre) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enfant : QF1 : 5€ / QF2 : 10€ / QF3 : 15€ / QF4 : 20 €</li> <li>Adulte : QF1 : 10€ / QF2 : 20€ / QF3 : 30€ / QF4 : 40 €</li> </ul> <p><b>Stages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>QF1 : 2,50€ / QF2 : 3€ / QF3 : 4€ / QF4 : 4,50 €</li> <li>Gratuit pour enfants si stage familial</li> </ul>	<p><b>Ateliers créatifs :</b> Gratuit</p>		Gratuit avec adhésion		